

L'Université est heureuse et fière des brillants résultats obtenus par ces étudiants d'élite; elle leur adresse les vœux ardents qu'elle forme pour leurs succès futurs.

Doctorat spécial

Le 5 février 1920 la Faculté de Droit a conféré le diplôme de Docteur spécial en droit international à M. Eugène Vronen, docteur en droit, juge au tribunal de 1^{re} instance de Huy.

Le 7 mai 1920, la même Faculté a proclamé Docteur spécial en droit civil, M. Jean Dabin, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Liège.

Personnel enseignant.

DÉCÈS.

Le corps professoral a été douloureusement éprouvé par le décès de quatre de ses membres. (*L'assistance se lève et écoute debout le funèbre mémorial.*)

M. *Gustave Duguet*, né à Liège, le 20 mars 1839, est décédé en cette ville, le 30 novembre 1919.

Ingénieur de notre Ecole des mines depuis 1864, M. Duguet, après quelques années consacrées à l'industrie, était entré au service de l'Université en qualité de répétiteur, le 15 octobre 1867. Chargé, le 5 février 1884 du cours de topographie, Professeur extraordinaire le 18 septembre 1893, promu à l'ordinariat, le 17 octobre 1898, notre estimé collègue fut déclaré émérite, le 20 mars 1909.

Son enseignement clair et précis, le soin consciencieux qu'il apportait à ses leçons, sa bonté et la simplicité de ses allures, lui avaient valu avec l'estime de ses élèves, leur respect et leur affection.

Il avait publié un grand nombre de travaux hautement appréciés par les spécialistes. Je signalerai en passant son *Traité de physique*, écrit en collaboration avec J. Fleury, qui est devenu classique, et a été plusieurs fois réédité.

Le Roi avait reconnu les mérites de M. Duguet, en lui conférant les décorations de Chevalier de l'ordre de Léopold et d'Officier de l'ordre de la Couronne.

La modestie de notre cher défunt nous a interdit de lui rendre les honneurs académiques. L'Université conservera des longs services de M. Duguet et de ses qualités personnelles un profond souvenir.

La mort est venue contrister nos dernières vacances. Ce temps de repos s'est transformé en un temps de deuil et de regrets.

Le 14 août dernier, s'est éteint, à l'âge de soixante-sept ans, un des maîtres les plus distingués de notre école de pharmacie.

M. *Armand Jorissen* a brillamment servi la science et l'enseignement durant de longues années.

Lauréat du concours général des Athénées, dès l'âge de seize ans, il subit avec la plus grande distinction tous ses examens universitaires, et fut proclamé successivement Docteur en sciences naturelles, par le jury combiné de Liège-Bruxelles, en 1875, et Pharmacien par la Faculté de médecine de Gand, en 1886.

Couronné au concours des bourses de voyage, il alla perfectionner ses connaissances, durant quatre semestres, dans les laboratoires de chimie des universités de Strasbourg et de Würzburg.

Jorissen fut attaché, dès 1877, à l'Université, en qualité d'assistant; Chargé de cours en 1883, il créa dans la Faculté de médecine l'enseignement relatif aux altérations